

## CHAMBRE DES COMMUNES

**Le vendredi 15 septembre 1950**

La séance est ouverte à onze heures.

### SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 15 septembre 1950

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, juge de la Cour suprême du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, vendredi, le 15 septembre, à 11 heures du matin pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,  
J. F. Delaute

### CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

DATE PROBABLE DE LA RÉUNION DE L'AUTOMNE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar):** Monsieur l'Orateur, je comptais poser une question au premier ministre (M. St-Laurent), mais puisqu'il est absent, je la poserai au Gouvernement. Au début de l'année, le premier ministre a annoncé qu'une conférence fédérale-provinciale aurait lieu au cours de l'automne, en septembre ou octobre. Je crois savoir que certaines provinces désirent y traiter des questions de la plus haute importance tant pour elles-mêmes que pour le gouvernement fédéral, les accords fiscaux, les vœux de la commission parlementaire sur la sécurité sociale, et d'autres questions encore que voudraient discuter les provinces ou le gouvernement fédéral. Plusieurs municipalités se préoccupent beaucoup des pressants problèmes économiques et sociaux qui seront abordés au cours des discussions. Le Gouvernement peut-il nous dire si la conférence sera convoquée, et vers quelle date?

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, le Gouvernement a l'intention de convoquer une telle conférence dès l'automne. Aucune date n'a été fixée. Je suppose qu'en raison de la session du Parlement, et de la conférence au sujet de la constitution qui a lieu sur la fin du présent mois, la tenue de la conférence dont parle le

député sera quelque peu retardée. Je crois néanmoins pouvoir assurer au député qu'elle aura lieu avant Noël.

### LA DÉFENSE NATIONALE

ARMÉE DE RÉSERVE—ENGAGEMENT DE PERSONNES  
QUI NE SONT PAS CITOYENS CANADIENS  
NI SUJETS BRITANNIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Brooke Claxton (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le 12 septembre, l'honorable représentant de Nainaimo (M. Pearkes), a posé la question suivante:

Les personnes qui habitent le Canada et qui ne sont ni citoyens canadiens ni sujets britanniques ont-elles le droit de s'engager dans l'armée de réserve?

La réponse est non.

### RÉUNION DE PRAGUE

ASSISTANCE DE CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Auguste Maltais (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle fait suite à une question que j'ai posée il y a quelques jours au sujet de la présence en Russie de certains jeunes Canadiens. Une dépêche de presse de ce matin mande que six jeunes Canadiens, dont M. Guy Caron, de Montréal, ont pris la parole à une réunion qui a eu lieu à Prague au cours de la période allant du 14 au 24 août, et ils ont tenté de prouver que le Canada suit une politique qui conduit à la guerre et est administré par un gouvernement fasciste. Je désire savoir si le Gouvernement a pris connaissance de cette affaire.

**L'hon. Brooke Claxton (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures):** J'avoue que j'ai eu de la difficulté à entendre l'honorable député. Je me ferai un plaisir de prendre connaissance de cette affaire et de répondre privément à l'honorable député.

### SANCTION ROYALE

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.